



Comment fonctionnent les ateliers périscolaires ?

Le fonctionnement convenu avec l'ensemble des partenaires pour cette rentrée est quelque peu modifié. Deux temps vous sont proposé comme suit :

- **Jeudi 1^{er} septembre à partir de 16h30 dans la cour de l'école primaire**, vous aurez la possibilité de rencontrer les intervenants des différents ateliers, ils pourront vous présenter leur manière de travailler avec les enfants et faire connaissance avec eux. **Aucune inscription se fera à ce moment-là.**
- **Vendredi 2 septembre à 18h** : envoi des coordonnées de chaque intervenant. Vous pourrez lui envoyer un mail pour inscrire votre enfant à l'atelier choisi. Il vous joindra alors une fiche d'inscription et vous précisera les modalités de règlement.
- Les inscriptions seront données en priorité aux élèves demi-pensionnaires.
- Nous vous rappelons qu'en cas de désengagement d'un enfant, au cours de l'année scolaire, aucun remboursement ne sera possible.
- Dans un 1^{er} temps, un enfant ne peut être inscrit qu'à **un seul atelier.** Dans le cas où des places resteraient, vous serez informés, votre enfant pourra alors bénéficier d'un deuxième atelier.
- Les inscriptions seront définitives le dimanche 11 septembre 2022.
- Les ateliers débuteront le lundi 12 septembre 2022.
- Les ateliers se termineront le vendredi 2 juin 2023.
- Une petite innovation verra le jour cette année scolaire : la fête des ateliers programmée au jeudi 1^{er} juin à 17h30. Nous vous apporterons des informations à ce sujet dans le courant de l'année scolaire.

En cas de problème, vous prendrez directement contact avec les intervenants de l'association en question.

